

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le vingt-et-unième (21^e) jour de décembre 2022, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Véronique Doucet, Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Tous formant quorum.

Assistent également à la séance: Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière.

Tous les avis, aux fins des présentes, ont été transmis à tous les membres du conseil présent.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2022-12-280

Proposé par : Mme Helene Gilbert
D'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du règlement # 264-2022 règlement fixant les taux de taxes de l'année 2023 et les conditions de perception
- 04 Nomination d'un membre du conseil pour siéger au conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac
- 05 Questions
- 06 Levée de la séance

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

03 Adoption du règlement # 264-2022 règlement fixant les taux de taxes de l'année 2023 et les conditions de perception

2022-12-281

Proposé par : M. Michel Tremblay
D'adopter le règlement n° 264-2022, règlement établissant les différents taux de taxes sur la valeur foncière, les tarifs de compensation et les conditions de perception pour l'année 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

04 Nomination d'un membre du conseil pour siéger au conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac

2022-12-282

Proposé par : Mme Diane Jacob
QUE soit nommé M. Yvan Bordeleau, conseiller municipal, à titre de représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac, pour succéder à M. Michel Tremblay, conseiller municipal.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

05 Questions

Aucune question

06 Levée de la séance

2022-12-283

Proposé par : Mme Diane Jacob
QUE la séance soit levée à 20 h 15.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–